

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU DATE 07 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le sept avril, à vingt heures trente, le conseil municipal de Pacé, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Hervé DEPOUEZ, maire.

Étaient présents :

M. DEPOUEZ Hervé
M^{me} LE MARCHAND Régine
M. BOUFFORT Bertrand
M^{me} BOISNARD Karine
M. BAURY Samuel
M^{me} LEFEBVRE BERTIN Nathalie
M. CHARDIGNY Thomas
M^{me} LE GALL Josette
M. GARNIER Michel
M. MOKHTARI Mustafa
M. BABOU Cyprien
M. ANDRÉ Sylvain
M. BAUDY Jérôme
M^{me} HERCEG GALESNE Zlatka
M. GUILLEMET Eric
M^{me} PAIMPARAY KANY Véronique
M^{me} YSOPE Carine
M. PERRUDIN Gildas
M^{me} MONTESINOS Esther
M. BAILLY Cédric
M^{me} CHARLÈS Mathilde
M^{me} BRENDEL Charlotte
M^{me} BROSSERON Christine
M. LE MARCHAND Julien
M. ROUAULT Philippe
M. CHAIZE Alain
M^{me} QUEMENER Anne Marie
M^{me} ROBIN Amélie
M^{me} CHARRIER Catherine
M. DESMOULIN Gil

Date de convocation : 01/04/2026

Nombre de conseillers en exercice : 33

Présents à l'ouverture de la séance : 30

Quorum réuni

Étaient excusés :

M. JUMAUCOURT Arthur a donné pouvoir à M. DESMOULIN Gil.
M^{me} D'HEROUILLE Véronique a donné pouvoir à M^{me} BOISNARD Karine.
M. PHILOUX Pascal a donné pouvoir à M. ROUAULT Philippe.

Secrétaire de séance :

Mme Régine LE MARCHAND



01/15 – 07 avril 2026

Commission de contrôle des listes électorales - Préfecture - Proposition désignation

Le rapporteur,

Vu le Code électoral, et notamment les articles L.19 et R7 à R11, relatifs à la composition, à la désignation et à la nomination des membres de la commission de contrôle des listes électorales ;

Vu les modalités de composition de la commission en fonction du nombre de listes ayant obtenu des sièges lors du dernier renouvellement municipal ;

Vu que les membres de la commission de contrôle sont nommés par arrêté du préfet pour une durée de six ans, après transmission par le maire de la liste des conseillers municipaux volontaires répondant aux conditions prévues par la loi ;

CONSIDÉRANT l'obligation pour chaque commune d'être dotée d'une commission de contrôle chargée de vérifier la régularité des inscriptions et des radiations sur les listes électorales, conformément aux dispositions réglementaires ;

CONSIDÉRANT la nécessité de transmettre au préfet la liste des conseillers municipaux volontaires afin de procéder à la nomination officielle ;

le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

d'arrêter la liste des conseillers municipaux volontaires proposés pour siéger au sein de la commission de contrôle des listes électorales, conformément aux règles de répartition applicables à la commune de 1 000 habitants et plus.

La liste des membres proposés est la suivante :

Liste « Pacé Ensemble 2026 »

Membres titulaires	Membres suppléants (non affectés à un titulaire)
M. C. BAILLY	M. E. GUILLEMET
M. C. BABOU	M. J. BAUDY
Mme Z. HERCEG-GALESNE	Mme C. BRENDEL

Liste « Agir Ensemble pour Pacé »

Membres titulaires	Membre suppléant
M. A. CHAIZE	M. P. PHILOUX

Liste « Pacé à gauche »

Membres titulaires	Membre suppléant
M. G. DESMOULIN	Mme C. CHARRIER

Envoyé en préfecture le 08/04/2026

Reçu en préfecture le 08/04/2026

Publié le

ID : 035-213502107-20260407-D_2026_01_15-DE

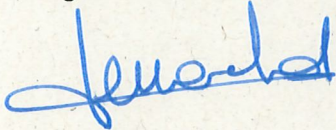
VOTE : Unanimité.

Quorum réuni 30 élus présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
pour copie conforme,

La secrétaire de séance,

Régine LE MARCHAND.



Le Maire,

Hervé DEPOUEZ.

